

la lettre

la Une

Inauguration lyonnaise



Accueillie par Thomas Perrin d'Apicil, Carole Dufour, Déléguée de Force Femmes Lyon a officiellement inauguré les locaux de l'antenne en présence de Françoise Holder, Présidente de Force Femmes, de Thérèse Rabatel, Adjointe au Maire de Lyon, d'Isabelle David, Secrétaire Générale de la Préfecture et de Philippe Cochet, Député Maire de Caluire. Autour d'un cocktail, bénévoles et partenaires se sont réunis pour fêter l'installation dans ces locaux gracieusement mis à disposition par le groupe Apicil. Un grand merci à eux !

L'interview	p.2
Les conseils du pro	p.3
La revue de presse	p.3
La femme du mois	p.4
Le dossier	p.5
Verbatim	p.6
L'actu des créatrices	p.6
L'actu du réseau	p.7
L'association	p.8

l'édito



Créée en 2006 par Carole Dufour, l'antenne lyonnaise de Force Femmes n'a cessé d'évoluer depuis son ouverture. Ce sont quelques 150 femmes par an qui sont accompagnées par une équipe qui vient de fêter

l'arrivée de la 100^{ème} bénévole !

Force Femmes Lyon vient de s'installer dans une maison mise à disposition par l'assureur Apicil dans le cadre de ses actions de solidarité ; une grande chance pour Force Femmes qui peut désormais accueillir au quotidien les femmes lyonnaises en recherche d'emploi.

Ateliers, entretiens, réunions bénévoles... toute l'activité de l'association dans un même lieu permettant un fonctionnement optimal.

L'inauguration officielle des lieux par Françoise Holder et Carole Dufour, autour d'une centaine de partenaires et bénévoles, a permis de mettre en lumière le formidable travail réalisé par l'équipe lyonnaise.

En 2013, ce sont plus de 180 femmes qui ont fait appel à Force Femmes Lyon bénéficiant de plus de 260 ateliers organisés et d'un accompagnement individuel professionnel. Un vrai succès pour cette antenne qui est devenue un acteur local incontournable de l'accompagnement vers l'emploi.

N'hésitez pas à contacter Force Femmes Lyon si vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles!

Elise Moison
Déléguée générale de Force Femmes

l'interview



Angéla
Tellot-Mencarelli,
Responsable
Univers Santé/Social
Mondial Assistance
France

En quoi consiste votre fonction au sein du groupe Mondial Assistance France ?

Je suis responsable du développement de services dans le secteur médico-social et social. Il s'agit de services d'aide aux personnes pour répondre à des problématiques autour de l'accès aux soins, l'aide à domicile, le soutien social lors d'aléas de vie tels que la maladie, l'invalidité, le handicap, les décès, la séparation, l'isolement, les problèmes économiques... In fine, il s'agit de permettre le retour à l'autonomie aux bénéficiaires de nos partenaires que sont les organismes complémentaire de santé (assureurs, mutuelles), les entreprises etc.

Il existe de nombreux dispositifs sociaux en France. Comment et où trouver la réponse à une interrogation sur le logement, la garde des enfants ou l'emploi ?

Il est vrai que les structures et les dispositifs sont nombreux et les missions s'exercent dans une répartition de compétences, et souvent dans un cadre réglementaire. Aussi les réponses sont diverses et particulières en fonction du territoire, du budget, des situations individuelles.

A titre illustratif et de manière très globale je donnerais les pistes suivantes : pour le logement, il existe deux façons d'appréhender la question : soit la personne s'adresse au parc privé avec toutes les contraintes de garanties, soit elle s'adresse au parc public en procédant à son inscription au service du logement où elle réside. Depuis quelques années, ce service centralise les demandes locales départementales en délivrant un seul numéro d'inscription, une seule démarche à effectuer

focus >> Logement

Fonds de Solidarité pour le Logement

Service social de secteur, le Fonds de Solidarité pour le Logement permet d'essayer de lourdes dettes d'impayés de loyer, d'eau, d'énergie ou encore de téléphone. Ce fonds accorde aussi des aides financières sous forme de cautionnements, de prêts ou d'avancements, permettant ainsi à des personnes ou des familles d'avoir accès à un logement. Peuvent en bénéficier les locataires ou sous-locataires, les propriétaires occupant, les personnes hébergées à titre gracieux et les résidents de logement-foyer. La demande est à faire auprès du Conseil Général.

Allocations logement

L'Aide Personnalisée au Logement (APL), l'Allocation de Logement Familial (ALF) et l'Allocation de Logement Social sont soumises à conditions de ressources. Elles ne sont pas cumulables. La demande est à faire auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

et sous conditions de ressources. Toutefois en pratique le parc public ne peut répondre à toutes les demandes, il existe un véritable étranglement

Pour la garde d'enfant, il faut s'adresser au service petite enfance du département ou de sa mairie ; c'est la meilleure façon d'être renseigné sur les dispositifs : crèches départementales, crèches familiales, crèches parentales, haltes garderies et un service d'assistantes maternelles. Là aussi, selon les lieux, il existe une grande disparité de disponibilité.

Pour l'emploi, l'organisme centralisateur est bel et bien le Pôle Emploi. Pour les jeunes, les missions locales sont très aidantes, en revanche pour les femmes et les seniors, le secteur associatif supplée.

En terme d'emploi justement, existe-t-il, au-delà de Pôle Emploi et des associations telles que Force Femmes, des organismes publics à contacter ?

Il serait long de citer tous les acteurs associatifs qui agissent en local. Pour connaître leurs actions, j'orienterais volontiers sur l'information municipale et sur l'information départementale accessible à tous sur les annuaires locaux.

Pour les organismes publics, en dehors du Pôle Emploi clairement identifié, il est souhaitable de s'intéresser à la politique d'action sociale déclinée par la mairie ou le département.

Quel conseil donneriez-vous à une femme de plus de 45 ans ?

Chaque femme a son parcours, son expérience mais un point me paraît important : ne pas perdre l'estime de soi quelle que soit la situation ; or souvent les femmes de plus de 45 ans confrontées à une perte d'emploi perdent confiance, se sentent inutiles et, inconsciemment ou pas, s'inscrivent dans un syndrome de perte de reconnaissance. Garder et préserver l'estime que l'on a de soi, c'est rester debout et donc se battre.

les conseils du pro



Les questions à poser en fin d'entretien de recrutement

Par Pascale-Marie Dumollard
Conseil RH et Recrutement à
Marseille.

Je conclus toujours mes entretiens par « Souhaitez-vous évoquer un sujet que je n'aurais pas abordé ? ». Pourquoi ? D'abord parce qu'il m'arrive de ne pas donner assez de précisions et qu'effectivement cela mérite des explications supplémentaires. Ensuite, parce que c'est à cette étape que le candidat va pouvoir se démarquer, surprendre, montrer qu'il a compris le poste. C'est également le moment où le candidat laisse une dernière impression et c'est celle que je retiens car en général, il est plus spontané, détendu et naturel qu'en début d'entretien. Je pourrai ainsi repérer des éléments de personnalité ! A ceux et celles qui indiquent avec un

grand sourire que tout était très clair, je réponds qu'il y a toujours des non-dits et qu'il est dommage de se priver d'informations complémentaires dans sa réflexion. En fin d'entretien c'est à vous de questionner le recruteur ! Les bons candidats posent toujours de bonnes questions. Les cinq thèmes que vous pouvez aborder en fonction de votre interlocuteur :

L'entreprise, les RH : quelle est sa stratégie dans l'année à venir, ses projets, ses enjeux ? Quelles sont les possibilités de formation et d'évolution de poste ? Quelle est la culture d'entreprise ?

Le service où se trouve le poste : combien de personnes ? Quelle organisation, la répartition de l'activité, une journée type, des activités saisonnières, qui est mon supérieur hiérarchique ? Quel management ?

Vos références : Souhaitez-vous contacter mon ancien employeur ? Vous pouvez montrer des lettres de

recommandation d'anciens employeurs.

Votre profil : Que pensez-vous de ma candidature ? A votre avis quels sont mes atouts et mes points d'amélioration dans l'entretien ?

Le processus de recrutement : Quelle est la prochaine étape, combien de candidats avez-vous rencontré quand une décision sera-t-elle prise ?

A la fin de l'entretien, synthétisez brièvement l'échange en évoquant le poste, votre motivation et atouts.

Ne sabotez pas votre entretien avec des questions du type « Comment se prennent les RTT ? Peut-on négocier les horaires ? Que propose le CE ? Aurai-je le droit de prendre des vacances cette année ? ». Rien de pire comme dernière impression !

Si le recruteur n'en a rien dit et s'il n'est pas stipulé dans l'annonce, demandez le niveau de salaire envisagé, c'est légitime ! Mais sur le sujet, les avis sont très partagés.



la revue de presse

L'emploi salarié est reparti à la hausse en fin d'année 2013

Alors que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter, la courbe de l'emploi salarié, elle, s'est inversée au dernier trimestre de 2013. Avec une hausse, certes minime, de +0,1% selon les chiffres de l'INSEE et qui doit encore être relativisée, la France connaît toutefois un retournement significatif, car il n'y avait pas eu de progression des effectifs depuis 2011. Ce rebond est dû à une forte hausse de l'intérim, +6,9% en 2013.

Les Echos, 17/02/14

L'autoentrepreneuriat a fait émerger de nouveaux profils

Beaucoup utilisé pour des activités secondaires et des revenus d'appoint, l'autoentrepreneuriat est aussi souvent vécu comme une étape avant de passer à un autre statut. En effet, 2013 a dénombré une baisse de ce statut au profit de celui de l'entreprise individuelle. Ce nouveau statut d'autoentrepreneur apparu en 2009 a convaincu des profils très différents. Alors que la création d'entreprise était toujours largement dominée par des profils masculins, anciens salariés très diplômés ou expérimentés, les autoentrepreneurs ont des trajectoires et des caractéristiques très diverses, des jeunes, des retraités, des non diplômés et des femmes à 30%. Ce statut semble ainsi faire fi des préjugés et des appréhensions.

Les Echos, 05/02/14

le réseau

Femmes 3000

Cette association, fondée par Michèle Barzach, ancienne ministre, a vocation de renforcer la présence féminine dans des domaines variés (art, sciences, entreprise, sport...) et d'augmenter la visibilité des femmes par leurs compétences.

Son but est de convaincre qu'il existe, irréfutablement, une égalité de talents entre hommes et femmes. L'association est présente en Ile-de-France, dans le pays Basque et le Var.

Femmes 3000 organise des réunions - débats mensuelles au Café du Flore à Paris, des formations et des remises de trophées, récompensant des femmes pour leurs réussites dans leurs domaines. Pour adhérer il suffit de remplir un bulletin en ligne, la cotisation est de 55€.

www.femmes3000.fr

le site

Elles entreprennent

Lancée par L'APCE dans le cadre du plan gouvernemental pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin, cette plateforme internet dédiée aux femmes a pour mission de les sensibiliser à l'entrepreneuriat, de les informer et de faciliter la concrétisation de leur projet.

Toutes les informations pratiques dont les créatrices ont besoin sont enfin regroupées sur un seul site ! On y trouve : fiches techniques, conseils d'experts, témoignages, structures d'accompagnement, manifestations, concours, nouvelles tendances etc.

Figurent également des informations sur la maternité, la protection des biens ou la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle.

www.ellesentreprennent.fr

La femme du mois



© Laurence Benoit - Conservatoire national des arts et métiers

Kadija Zbairi
Architecte DPLG (diplômée par le gouvernement)

« Tant que nous ne nous engageons pas, le doute règne, la possibilité de se rétracter demeure et l'inefficacité prévaut. » (Goethe). Il y a quelques jours, j'ai créé la société AZK et cette création est le résultat d'un engagement. Cet engagement c'est le mien, mais aussi celui des femmes et des hommes de l'association Force Femmes qui m'ont accompagnée et continuent de le faire.

En effet, j'ai bénéficié du parcours « Motivées pour créer », un programme sur 3 mois décliné suivant 4 étapes : définir son projet, travailler son business plan, communiquer et vendre son offre. Ce parcours est jalonné par des séances de coaching qui m'ont permis de valider les axes sur lesquels je souhaitais travailler, notamment sur des programmes de Recherche & Développement en matière d'architecture et d'urbanisme.

Curieuse du monde et de l'environnement qui m'entourent, je souhaite apporter ma modeste contribution à l'innovation dans la qualité de nos cadres de vie tout en respectant nos écosystèmes.

J'ai ainsi reçu en décembre 2013 le 3^{ème} Prix du Mécénat Besnard de Quelen pour l'innovation dans l'art de bâtir.

Le projet consiste à étudier un système d'enveloppe du bâtiment basé sur le rafraîchissement passif. La dotation de ce prix, 20.000€, finance partiellement les études pour la mise au point du projet de prototype. Je continue à rechercher des financements, auprès d'acteurs comme l'Ademe, le PUCA, l'ambassade du Maroc, etc. L'idée est d'aboutir dans un premier temps à plusieurs prototypes à tester sur le bassin méditerranéen.

Aujourd'hui la société AZK propose des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (public et privés), du conseil aux acteurs du bâtiment, des prestations d'architecture et d'urbanisme, et de la recherche et développement.. J'envisage son développement entre la France et le Maroc, en établissant des liens toujours plus forts entre mes deux cultures, ainsi qu'entre mes compétences en Maîtrise d'ouvrage et celles de Maîtrise d'Œuvre.

Jusque là, sur mon parcours d'entrepreneure, je pense avoir fait de mon mieux avec mes forces et mes faiblesses. L'entrepreneuriat au féminin ne va pas de soi, surtout dans le secteur du bâtiment largement représenté par des hommes. Les anecdotes sont nombreuses. Lorsqu'interrogée sur mon activité, je réponds que je suis architecte, on me rétorque : « d'intérieur ? ».

Si je devais donner un conseil à une entrepreneure hésitante, je lui recommanderais de bâtir son projet avec les conseils de professionnels, de rejoindre les associations d'accompagnement et les réseaux d'entrepreneurs où les échanges sont très stimulants.

le dossier

La reprise : être chef d'entreprise tout en limitant les risques

Reprise et création, quelle différence ?

La reprise d'entreprise est un moyen de concrétiser son envie d'entrepreneuriat pour tous ceux qui n'ont pas d'idée de création et qui ne souhaitent pas partir de zéro. Elle peut s'avérer être une solution moins risquée car l'entreprise ayant déjà une activité et un bilan est plus facile à financer. Il s'agit davantage de travailler sur le développement de l'entreprise et de lui redonner un second souffle.

La reprise s'adresse à des personnes qui peuvent acheter un fonds de commerce et des parts (apport conséquent entre 150 000 et 300 000 euros). Elle coûte en effet plus cher qu'une création d'entreprise au départ.

En revanche, tout comme la création d'activité, il est nécessaire avant de se lancer de s'informer sur ce qu'implique la reprise et de se poser les bonnes questions. Le projet de reprise doit être en corrélation avec son projet personnel, ce qui implique de s'interroger sur soi (motivations, aspirations profondes, atouts et compétences, contraintes personnelles...) et sur l'entreprise (domaine d'activité, localisation géographique, taille, prix de cession...). La reprise dépend de la définition de son projet et est à envisager comme un moyen parmi d'autres.

Selon l'Observatoire CRA de la transmission des TPE et PME, le repreneur type est âgé de 46 ans, diplômé d'études supérieures, il a un profil cadre et au moins dix ans d'expériences professionnelles.

La recherche de l'entreprise

La reprise dure en moyenne un an, dont 6 mois minimum consacrés à

la recherche, et peut être de nature diverse : une affaire familiale, l'entreprise de son patron, une entreprise en difficulté (moins coûteux mais plus risquée). Malgré le potentiel existant, le marché reste limité car dans beaucoup d'entreprises la passation se fait en interne : certaines entreprises sont intimement liées à leur dirigeant donc non repreneables et d'autres sont affaiblies et en bout de course sur le marché. D'après le CRA, 34% sont cédées en interne et 44% en externe.

C'est pourquoi il est important de multiplier ses sources de recherches. Le repreneur peut passer par des intermédiaires de la reprise (CCI, CMA, clubs de repreneurs, fédérations professionnelles etc) ou prospecter directement les entreprises ayant le profil souhaité.

La négociation

La négociation est une étape délicate. La relation humaine entre le cédant et le repreneur y joue un rôle essentiel. Les motivations et intérêts sont totalement divergents, pour le cédant son attachement envers sa société y introduit une dimension affective forte. Il a généralement le dernier mot, cependant il faut s'accorder sur une fourchette de prix.

Il ne faut jamais négocier seul, mais se faire accompagner par un cabinet de fusion/acquisition qui va négocier le prix et préserver les rapports entre cédant et repreneur, Tout comme il est recommandé de passer par des experts pour le diagnostic et l'audit de l'entreprise, sur tout ce qui concerne la comptabilité, le juridique, le social et le commercial.

Sources:

Courrier cadres, Hors-série reprise d'entreprise - Réussir sa reprise

www.cra.asso.fr

www.reprise-entreprise.bpifrance.fr

www.reprise.cci.fr

l'agenda

le retour à l'emploi

11 mars au 27 avril 2014 – 13 villes – Groupama jobmeeting

Contenu Inscription en ligne, sélection par l'entreprise puis rencontre d'opérationnels. Métiers commerciaux, banque et assurance.

www.jobmeeting-groupama-gan.com

20 mars 2014 – Paris (75)

Paris des métiers Hôtellerie et Restauration

Lieu Carreau du Temple (3^{ème})

Contenu Forum emploi et formation ouvert à tous les niveaux de qualification. Entrée libre, 10h-17h.

www.carrefouremploi.org

21 mars 2014 – Lille (59)

Job Salons Fonctions Commerciales

Lieu Lille Grand Palais

Contenu Salon consacré aux métiers de la distribution et des fonctions commerciales. Venir avec son CV. Entrée gratuite

www.jobrencontres.fr

la création d'entreprise

10 mars - Marseille

Rencontres sur la franchise

Contenu Les rencontres Action Franchise sont des rendez-vous régionaux pour une mise en relation entre franchiseurs et potentiels franchisés. La prochaine rencontre abordera le thème « Créer au féminin : la franchise y avez-vous pensé ? »

Lieu Cité des Métiers - 4 rue des Consuls

Horaires 9h-13h

Inscription gratuite sur :

www.actionfranchisetreseaux.com

Jusqu'au 30 avril - France Grand Prix des Jeunes Créateurs du Commerce

Ce concours, créé par Unibail-Rodamco, vise à valoriser l'innovation dans le commerce et la création d'entreprises. Une dotation de 1 350 000 € à partager entre les 3 lauréats !

Conditions de participation sur : www.grandprixjeunescreateurs.com

l'actu du réseau

l'actu des antennes

Lille (59) > Forum de Marcq-en-Baroeul – 13 février

Ce sont près de 4.000 personnes qui se sont présentées le 13 février dernier à l'Hippodrome de Marcq, à l'occasion du forum emploi annuel. Comme chaque année Force Femmes tenait un stand et animait un atelier, cette année dédié à «La création d'entreprise au féminin, oser se lancer», et animé par Marie-Emmanuelle Thomas, bénévole de l'antenne lilloise.

De nombreuses femmes ont visité le stand et une quarantaine d'entre elles étaient éligibles et intéressées par l'association.



Rennes (35) > Inauguration de l'antenne

Force Femmes est heureuse d'annoncer la création de son antenne rennaise ! Force Femmes Rennes a été officiellement inaugurée le 19 février par Françoise Holder, Présidente de Force Femmes aux cotés de Michèle Payen-Toulouse, qui prend la tête de la délégation de l'antenne, et d'une équipe de six bénévoles.

En mettant leurs compétences et bienveillance à disposition des femmes qui en feront la demande, l'équipe de bénévoles accueille l'ensemble des femmes brétiliennes désireuses de retrouver un emploi ou de créer leur entreprise. Nous sommes toujours en recherche de bénévoles, de partenaires, d'offres d'emploi... de toute forme de soutien nécessaire au bon lancement de cette antenne. Vous pouvez à cet effet contacter Agathe Savioz, Responsable du Développement Territorial par le biais du formulaire sur le site internet de Force Femmes.

Paris (75) > Salon des Entrepreneurs

Force Femmes était présente au Salon des Entrepreneurs, les 5 et 6 février, au sein de l'espace la Fabrique à Entreprendre de la Caisse des Dépôts. L'occasion de nombreux échanges, notamment dans le cadre de l'atelier « Femme créatrice d'entreprise : pourquoi pas moi ? ». Merci à Flora Auvray (www.floraauvray.com) et Nathalie Mauger (www.clairnathalie.com) qui ont participé à cet atelier et témoigné de leur riche expérience de créatrice et de leur accompagnement au sein de Force Femmes.



Force Femmes > Remise de chèque

Sylvie Follain, Directrice Générale de Dr Pierre Ricaud, partenaire de l'association depuis de nombreuses années, a remis en ce début d'année un chèque d'un montant de 16,438€ à Françoise Holder. Ce chèque fait suite aux ventes solidaires d'un rouge à lèvres à l'hiver 2013. Un grand merci à eux pour leur soutien depuis toutes ces années!



l'association

missions

Force Femmes est une association reconnue d'intérêt général qui a pour objectif d'accompagner et de soutenir gratuitement les femmes de plus de 45 ans sans emploi dans leurs démarches de retour à l'emploi et de création d'entreprise.

Force Femmes propose un accompagnement individualisé et personnalisé aux femmes qui ont besoin d'un accompagnement spécifique : travail sur le projet professionnel, aide personnalisée, orientation ou réorientation vers des formations, resocialisation, remise en confiance, etc.

L'association propose un accompagnement unique destiné aux femmes de plus de 45 ans sans emploi : un accompagnement professionnel individuel et un collectif par le biais d'ateliers formateurs et de mise en pratique.

Modalités & Processus

- > Inscription sur le site internet via le formulaire en ligne (Critères : être une femme de plus de 45 ans et inscrite depuis moins de 2 ans à Pôle Emploi)
- > Prise de contact par l'antenne de l'association référente
- > Proposition de rendez-vous ou de réunion d'information
- > Accompagnement individuel et collectif

Inscriptions exclusivement sur le site internet de Force Femmes.

Pour tout autre renseignement veuillez utiliser le formulaire de contact sur le site internet.

En chiffres

- 16.000 femmes accompagnées
- 14 antennes
- 450 bénévoles
- 11 salariés

7 engagements pour les créatrices

Les principaux réseaux nationaux d'appui à la création d'entreprise, dont Force Femmes, se sont mobilisés aux côtés du Ministère des Droits des Femmes pour renforcer l'accueil et l'accompagnement des femmes porteuses de projet de création ou de reprise d'entreprises.



Seulement 30 % des entreprises créées en France chaque année le sont par des femmes.

Fort de ces constats, le Ministère des Droits des femmes a lancé en 2013 un plan ayant l'objectif de faire progresser de dix points le taux de femmes entrepreneures en France d'ici 2017.

Trois axes structurent ce plan :

- > sensibiliser, orienter et informer ;
- > renforcer l'accompagnement des créatrices ;
- > faciliter l'accès des créatrices au financement.

Les acteurs de la création d'entreprise prennent 7 engagements clés :

1. Faciliter la concrétisation des projets
2. Mieux promouvoir les dispositifs dédiés à la création d'entreprise
3. Aider les créatrices à affirmer leur légitimité d'entrepreneures
4. Aider les créatrices à mettre en place une organisation adaptée
5. Favoriser la pérennité des projets dits « risqués »
6. Encourager l'implication des femmes dans les réseaux
7. Renforcer l'impact des présentations de leur projet par les femmes créatrices.

contacts

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Elise Moison

RÉDACTION Véronique Eréac, Claire Lacour, Elise Moison, Miléna Moret & Agathe Savioz

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO Corinne Maes & Carole Le Melledo.

CRÉDITS PHOTOS Force Femmes

Force Femmes - 14-16 Boulevard de Douaumont - 75017 Paris
communication@forcefemmes.com - www.forcefemmes.com